

Société d'histoire Sainte-Hélène-de-Breakeyville

L'ÉGLISE DE BREKEYVILLE

S'il y a une constante dans toutes les municipalités du Québec c'est bien la présence d'une église et Breakeyville ne fait pas exception. Les quelques lignes qui suivent vous présentent l'histoire de ce bâtiment dédié jusqu'à ce jour, à la pratique religieuse ainsi qu'un entrefilet sur sa vocation future.

La construction d'une église à Breakeyville n'a pas été chose facile. Plusieurs démarches ont été faites avant la concrétisation de ce projet. L'élément déclencheur a été, en 1907, une visite de monseigneur Louis-Nazaire Bégin du moulin Breakey suivie d'une rencontre avec monsieur John Breakey et sa famille dans leur propriété. Suite à cette rencontre la famille Breakey a offert 5 000 \$ pour l'érection d'une église dans la paroisse de Breakeyville.

C'est ainsi que deux ans plus tard l'archevêché donna l'autorisation de construire une église sur notre territoire dont la bénédiction de la pierre angulaire a été donnée le 6 juin 1909 par le curé de Charny, l'abbé Omer Poirier.

Rappelons que pour faciliter la construction de l'église, le terrain a été fourni gratuitement par monsieur Isidore Malouin et pour permettre l'accès à l'église, monsieur Joseph Richard a offert un terrain pour le passage d'une route. Finalement monsieur Georges Gagné a accepté de vendre sa maison pour servir de presbytère afin de loger le curé.

Quelles sont les caractéristiques physiques de notre église ?

L'église mesure 120 pieds en longueur par 50 pieds en largeur. La sacristie mesure 40 pieds en longueur par 32 pieds en largeur et son sous-sol mesure 12 pieds en hauteur (entre les deux planchers). Le tout donne donc une superficie globale de 7 280 pieds carrés.

En termes de capacité après son inauguration, l'église contenait 476 places assises dont une rangée centrale de bergères (38 places), un banc d'œuvre pour les marguilliers, deux rangées de bancs à l'arrière de chaque côté de l'église (24 places) dont une où loge présentement le confessionnal et finalement le jubé (36 places).

Selon un document datant de 1949, notre église a été construite en bois recouvert de tôle et lambrissée de " Clapboard ". Les fondations étaient en béton armé surmontées de pierre de taille. Le peron était en ciment. Le clocher avait des allures gothiques avec quatre petits clochetons au-dessus des cloches. Quatre autres clochetons surmontaient les contreforts du devant de l'église et formaient avec le grand clocher un ensemble de belle apparence.

Trois cloches habitaient le clocher et répercutaient au loin leur notes. L'achat des cloches, au coût de 1 600 \$, a été rendu possi-

ble grâce au parrainage de 53 familles à raison de 5 \$ par couple.

Les trois cloches (grosse, moyenne et petite) se nomment respectivement:

- Hélène-Pie X-Mgr Bégin-Mgr P. É. Roy, avec l'inscription " Vita Fugit - Cominum flemus gne vicessum suphur feta - funera ";
- Marie-Cyrille Alfred-Joseph-Herménégilde, avec l'inscription : " Tei voce angelica cominum - mysteria nentir ";
- Joseph-Thomas-Laurent-Robert-Charles-André-Jean-Baptiste-Gaspard, avec l'inscription : " Nous appelons au temple et le peuple et les clercs ".

L'intérieur de l'église est de bois peinturé. La partie qui encadre les bancs et le chœur est vernie.

La voûte a certains signes qui l'apparentent au gothique et les quelques flèches qui ornent l'intérieur de l'église accentuent cette ressemblance.

Au fil des années, certaines modifications ont été apportées. C'est ainsi que les bergères ont été enlevées, que le banc d'œuvre a été remplacé par des bancs conventionnels, que les bancs à l'arrière de l'église n'existent plus et que le jubé a été modifié de façon importante pour faciliter les prestations des chorales.

Les principales modifications ont cependant été apportées lors du renouveau liturgique vers la mi-soixante, alors qu'il a été décidé que la célébration des offices religieux devait dorénavant se faire par le célébrant face à l'assistance.

C'est ainsi que le maître autel, les deux autels auxiliaires, la balustrade et la chaire avec son escalier en colimaçon ont été enlevés.

La vocation future

Avec la diminution importante de la pratique religieuse, les fabriques ont de moins en moins de moyens financiers pour entretenir leurs bâtiments et notre fabrique n'échappe pas à cette réalité. Un des moyens envisagés est de donner à notre église, en plus de la pratique religieuse, une vocation communautaire avec comme objectif d'avoir un meilleur taux d'occupation qu'actuellement et conséquemment de nouveaux apports financiers.

Un comité se penche actuellement sur la question et divers scénarios sont envisagés pour assurer la pérennité de notre église.

Texte : Robert Roy

Sources : Sainte-Hélène-de-Breakeyville d'hier à aujourd'hui et différents témoignages